

Il existait autrefois à Lyon beaucoup de ces légendes inscrites sur les façades des maisons et qui perpétuaient la mémoire de quelque événement public ou de quelque aventure privée. Je me rappelle avoir vu, étant enfant, une maison attenante à un clos dans la grande rue de Cuires, près l'ancien octroi. A l'une des extrémités du mur d'enclos était enchâssée une pierre polie portant l'inscription suivante :

« *Nunc tandem septi maturis fructibus utar.*

« Maintenant, je jouirai donc enfin des fruits mûrs de mon « enclos. »

C'est je crois là un vrai vers de Virgile, un vers des *Eglogues*. A l'autre bout du même mur était scellée une autre pierre où se voyaient gravés ces mots : « *Non levi de causâ.* » Traduction libre : « *Et cela pour de bonnes raisons.* »

Ces mots étaient le *répons* à l'*antienne* formée par le vers virgilien.

Qui avait motivé cette explosion de joie d'un propriétaire satisfait ? Je ne l'ai jamais su positivement, mais la tradition populaire du quartier la rattachait à un grand procès qu'un ancien maître de cette *villa* avait eu à soutenir contre la municipalité ou des voisins qui prétendaient l'empêcher de se clore. Il est présumable qu'avant le gain de ce procès, cet honnête propriétaire avait la male-chance de voir annuellement ses fruits victimes d'une maraude acharnée.

Sur la façade d'une vieille maison de la Grande-Côte, située à gauche, en montant, un peu avant d'arriver aux *Pierres-Plantées*, on lisait encore, il y a une vingtaine d'années, cette inscription :

*Non ultra pestis*

1628.

Ces trois mots et cette date éternisaient le souvenir d'un fait extrêmement intéressant pour l'histoire lyonnaise ; ils